AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-75041083

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"

(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 56 — 15 MAI 1975

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux tavelures.

Des taches sur fruits et sur feuilles, consécutives à la période pluvieuse du 10 au 20 Avril sont apparues, notamment sur poiriers. De plus, les pluies fréquentes et abondantes qui ont débuté le 5 Mai risquent d'être à l'origine de contaminations plus ou moins importantes dans tous les vergers où la protection n'a pu être assurée d'une façon satisfaisante. De nouvelles taches risquent donc de paraître à partir du 25 Mai. Enfin, les projections d'ascospores continuent.

La protection des vergers doit être aussi parfaite que possible jusqu'à la fin du mois. Dans tous les cas où la dernière application aura été lessivée par les pluies fréquentes et souvent abondantes de ces derniers jours, il est nécessaire d'effectuer un nouveau traitement dès que possible. Nous rappelons que l'on considère actuellement que 15 à 20 mm de pluies en une seule fois ou 20 à 25 mm de pluies cumulées nécessitent le renouvellement d'un traitement.

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de l'Oïdium sont parfois nombreuses dans certains vergers.

Il est donc nécessaire de profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour continuer la lutte contre cette maladie. Il est conseillé également, dans la mesure du possible, de supprimer les pousses oïdiées.

ARAIGNÉE ROUGE

Les conditions climatiques actuelles sont assez peu favorables à ce ravageur et, en général, les populations sont faibles et ne justifient pas une intervention.

Toutefois, il est conseillé de surveiller périodiquement les vergers afin de suivre l'évolution des populations.

PSYLLE DU POIRIER

On observe actuellement la présence de larves et d'adultes d'été dans un certain nombre de vergers. Le nombre des larves est en général inférieur au seuil d'intervention qui a été fixé à 20 pousses habitées par une larve ou plus pour 100 pousses observées par variété.

Toutefois, on observe également sur les feuilles des pontes plus ou moins nombreuses. Le nombre des larves risque donc d'augmenter dans les prochains jours.

Il est donc nécessaire d'effectuer des sondages périodiques afin d'intervenir le cas échéant. Nous rappelons que les larves jeunes sont beaucoup plus sensibles au traitement que les larves âgées (voir à ce sujet le numéro de Mars de la revue "PHYTOMA").

MOUCHE DE LA CERISE

Les premières mouches de la cerise ont été observées en élevage le 10 Mai.

Tous les produits homologués ou en autorisation provisoire de vente mentionnés dans le numéro de Mars de la revue "PHYTOMA" ayant une action en profondeur, le premier traitement devra être effectué entre le 25 et le 30 Mai en respectant la législation concernant l'emploi des produits antiparasitaires.

Nous précisons que le FENTHION, les OLEOPARATHIONS peuvent être utilisés jusqu'à 15 jours avant la récolte, le DIMETHOATE, le FORMOTHION et le MALATHION jusqu'à 7 jours.

P./373

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

Les conditions climatiques sont très favorables à cette maladie. Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre la mouche de la cerise pour lutter contre cette maladie en utilisant une des matières actives suivantes : DOGUADINE (80 g/hl), FOLPEL (100 g/hl), MANEBE (160 g/hl), OXYQUINOLEATE de CUIVRE (sauf en pépinières) (50 g/hl), BENOMYL (30 g/hl), DITHIANON (50 g/hl). Si ce traitement doit être effectué dans les 8 à 15 jours qui précèdent la récolte il est préférable d'utiliser le BENOMYL ou le DITHIANON. Dans les vergers où les premiers symptômes de la maladie sont visibles le traitement doit être exécuté dès réception de ce Bulletin.

VIGNES

BLACK - ROT

Les projections d'ascospores continuent. Des contaminations pourront donc avoir lieu au cours de la prochaine période pluvieuse dans toutes les vignes insuffisamment protégées.

En conséquence, dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral, il est obligatoire de renouveler le traitement conseillé dans notre Bulletin du 7 Mai sur toutes les vignes, y compris les hybrides producteurs directs, dès que les pluies et le développement de la végétation auront diminué l'efficacité de cette première application.

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans les situations favorables à cette maladie, les pluies abondantes et fréquentes de ces derniers jours peuvent avoir été à l'origine des premières contaminations primaires malgré des températures assez peu favorables à l'évolution du champignon. Un traitement n'est pas nécessaire actuellement mais il est conseillé de surveiller les vignes afin de découvrir les premières taches qui pourraient apparaître.

Nous demandons instamment à tous les viticulteurs de nous envoyer, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou, les taches qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes. Afin d'éviter la formation de foyers primaires, il est recommandé de faciliter, dans la mesure du possible, l'écoulement des eaux de pluie.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les premières manifestations de l'Oïdium ont été observées sur les vignes sensibles contaminées l'année dernière. Il est donc conseillé de profiter de la prochaine belle journée pour effectuer un soufrage sur toutes les vignes sensibles à cette maladie.

Ce traitement précoce contre l'Oïdium est particulièrement intéressant car il supprime les premiers foyers de la maladie. Il présente l'avantage d'être également efficace contre l'ACARIOSE et l'ERINOSE.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol des papillons continue dans la plupart des régions viticoles. Les conditions climatiques actuelles sont assez peu favorables et il est encore trop tôt pour intervenir : attendre un prochain Bulletin de la Station.

POMME DE TERRE

MILDIOU

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à cette maladie et les premières taches peuvent apparaître dans les prochains jours dans les situations les plus favorables. Nous demandons donc aux cultivateurs de nous faire parvenir, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, les premières feuilles atteintes qu'ils pourraient observer dans leurs cultures.

CULTURES LEGUMIERES

PEGOMYIE DE L'EPINARD

Une intervention contre ce ravageur se justifie lorsque les premières galeries sont observées.

Si un traitement est indispensable, il est nécessaire de respecter scupuleusement la législation concernant les délais d'emploi des pesticides. Les insecticides suivants peuvent être utilisés :

* Jusqu'à 30 jours avant la récolte : FORMETANATE.
* Jusqu'à 21 jours avant la récolte : ACEPHATE, TOXAPHENE.
* Jusqu'à 15 jours avant la récolte : AZINPHOS, DIAZINON, DIMETHOATE, FENTHION, FORMOTHION, PARATHIONS, PHOSALONE.
* Jusqu'à 7 jours avant la récolte : MEVINPHOS, TRICHLORFON.

Dans les cultures dont la récolte est à envisager dans les 7 jours, tout traitement est interdit.

.../...

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils doivent être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie, spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol.

Dans chaque département, une prime de 50 F et de 30 F sera attribuée aux personnes qui auront découvert la première et la deuxième tache de Mildiou.

Les personnes qui auront trouvé ces taches devront les envoyer sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE", 93 rue de Curambourg 45400 FLEURY les AUBRAIS.

Pour que l'envoi arrive en bon état, il est conseillé de placer les feuilles dans un peu de mousse ou de coton hydrophile ou dans un sac en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM :..................................

PRENOM : ....

ADRESSE : ....
....

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU : ....

DATE : ....

AGE DE LA VIGNE : ....

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc ...) : ....

SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau ....
(plaine ....
(cuvette ....

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) : ....

CEPAGE : ....

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Afin de mieux suivre l'évolution du Mildiou, la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" organise un concours en vue de rechercher les premières taches de Mildiou.

Dans chacun des six départements de la région "CENTRE" (Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire, Loiret et Loir et Cher), deux prix seront attribués : un prix de 50 F à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou et un prix de 30 F à la seconde.

Les feuilles atteintes devront être envoyées sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE", 93 rue de Curambourg 45400 FLEURY les AUBRAIS

Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées entre deux buvards. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.

L'envoi sera accompagné de la fiche de renseignements ci-après :

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE : ....
....

Commune où est située la culture : .... Lieu-dit : ....

Variété attaquée : .... Date de levée : ....

Hauteur des fanes : .... Date de la découverte des premières taches : ....

Situations des 1ères taches (1) : feuilles basses - feuilles du milieu
feuilles du sommet - sur la tige

Importance de l'attaque (nombre de taches découvertes) : ....

Situation de la parcelle (1) : plaine - coteau - vallée - plateau - cuvette

(1) Rayer les mentions inutiles

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT

B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 374